

DELIBERATION N° 1 DU 14 SEPTEMBRE 2016

L'An deux mille seize et le quatorze septembre, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du C.E.C., sous la Présidence de Monsieur Richard GALY.

Convocation - affichage

Date de la convocation : 08/09/2016

Date d'affichage : 08/09/2016

Affichage compte-rendu : 21/09/2016

Membres présents : M. Richard GALY, Mme Michèle ALMÈS, Mme Françoise DUHALDE-GUIGNARD, M. Norbert MENCAGLIA.

Membre(s) représenté(s) : Mme Marie-Louise MAGGIONI par Mme Michèle ALMÈS.

Membre(s) excusé(s) : Mme Marie-Louise MAGGIONI, M. Patrick TAMBAY.

Membre(s) absent(s) : NEANT.

Nombre de Membres

Afférents au Comité Syndical : 4

En exercice : 6

Qui ont pris part à la délibération : 5

RAPPORT DES ACTIVITES 2015

Monsieur le Président expose :

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne obligation de rédiger un rapport sur leur activité, le Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières » publie un rapport d'activité annuel.

Ce rapport joint en annexe n'appelle pas de vote de la part du Comité Syndical qui en prend acte.

Résultat du vote :

Exprimés : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical adopte cette délibération

Fait et délibéré à Mougins le 14/09/2016

Le Président

Conseiller régional

1^{er} Vice-Président de la CA des Pays de Lérins



Richard GALY



Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel

Les Campelières 10 ans !



RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières »

Regroupant les communes du Cannet, de Mougins et du Conseil Départemental des Alpes Maritimes

Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS
Tel : 04 93 45 68 94 - Fax : 04 93 45 71 12 - Email : contact@campelieres.fr

Site : www.campelieres.fr

S.M.C.E.C
31/08/2016



LE CANNET
COTE D'AZUR



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

1 - PRÉSENTATION

C'est l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne obligation aux collectivités Le Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières » est composé de :

- La Commune du Cagnet-Rocheville
- La Commune de Mougins
- Le Conseil Général des Alpes-Maritimes

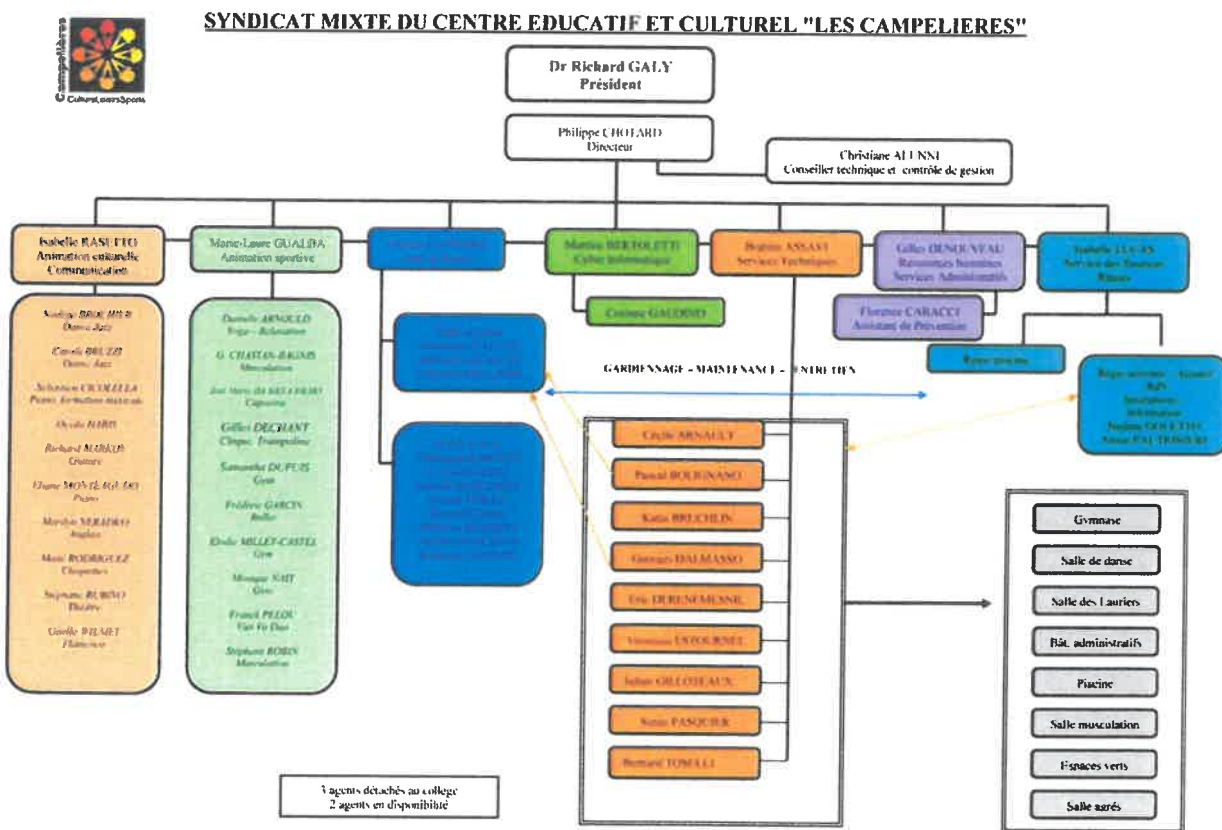
L'objet du SMCEC est de promouvoir les activités éducatives, culturelles, sportives, sociales, de santé et de formation du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ».

Le fonctionnement

Selon le Code Général des Collectivités territoriales, le Comité Syndical fonctionne comme un Conseil Municipal. Les mêmes règles doivent donc lui être appliquées. C'est le cas notamment en ce qui concerne la publicité de ses actes et de ses réunions, du contrôle de l'Etat. Dans le domaine financier et comptable, le Trésorier Principal du Trésor Public de Mougins fait office de Comptable du Syndicat Mixte.

Le personnel

En 2015, le SMCEC a un effectif de 58 agents dont 29 titulaires et 29 non titulaires répartis sur les filières : Administrative, Animation, Technique et Sportive.



Mis à jour le 31/12/2015

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2015

2 – L'ANNEE 2015

- LES INONDATIONS : INTEMPERIES DU 3 OCTOBRE 2015.

Suite aux inondations, les différents équipements du site ont subi des dégâts.

le gymnase :

La grande salle du gymnase :

Elle a été entièrement recouverte d'eaux pluviales mélangée à de la boue.



inutilisable car dangereux pour les usagers.

Les WC publics ont été complètement inondés

la piscine :

Le bac tampon a été rempli de boue, les filtres aussi, les pompes de filtration ont chauffé, et ceci a provoqué un dysfonctionnement général.

La Galerie était pleine d'eau.

Problèmes électriques : sur 220 v et baisse de tension.

Centrale d'air : les prises d'air ont pris l'eau, les gaines aussi se sont remplies d'eau.

Local technique : la porte est à changer

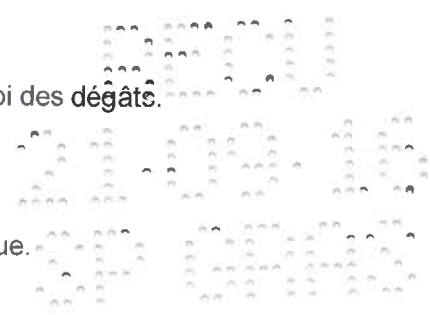
Coupole : eaux pluviales et boue à l'intérieur.



Le nettoyage des locaux a été effectué rapidement par les agents du syndicat.

Des réparations d'urgence ont été nécessaires afin de pouvoir poursuivre les activités.

Les gros travaux seront entrepris durant l'été 2016



Le sol a été complètement inondé et les lambourdes ont gonflé progressivement, empêchant une utilisation normale du support.

La salle d'agrès : le sol a été inondé sans boue

La salle de danse : Le sol a été inondé, le parquet a gonflé et s'est soulevé. Il est resté



- Le trophée CLIMAT- ENERGIE

Le syndicat Mixte a obtenu le trophée « CLIMAT ENERGIE » le 8 décembre 2015 du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour ses actions sur les équipements :

Économiser l'énergie afin de diminuer l'effet de serre :
Audit énergétique.

Rénovation avec

- une meilleure isolation et installation d'une centrale photovoltaïque en toiture
- Isolation thermique
- Bardages
- Sol : Revêtement sportif en caoutchouc sur plancher

Le bénéfice attendu en terme de réduction de gaz à effet de serre :

- Production photovoltaïque attendue : 113 500kWh/an soit 54 Tco2/an
- Contrat de Performance Énergétique : Economie d'énergie de 7% annuels



3 - ANALYSE DE LA FREQUENTATION

L'équipement intercommunal du SM CEC avec sa piscine, son gymnase et ses salles annexes, sa salle de musculation, sa salle de musique et le cyber offre au public une grande diversité d'activités sur un même lieu géographique.

LES USAGERS

Ils se répartissent entre :

Le secteur culturel qui comprend l'ensemble des cours de musique et de chant, de danse, l'anglais, le théâtre, les échecs et les stages.

Le secteur sport qui regroupe la pratique de la musculation, de la gym, du yoga, du cirque, du trampoline, la capoeira, le roller, les stages et la piscine avec son école de natation et ses cours d'aquagym. *Une nouveauté* : La proposition du passeport « Corps en mouvement inclut les cours de danse adultes, de yoga et de trampoline à la rentrée de septembre 2015

Le secteur social qui comprend le cyber informatique. (Peu d'inscriptions pour cause de maladie)

Les stages pour les enfants durant les vacances scolaires s'inscrivent dans les différents secteurs : culturel, loisir et sportif.

Usagers fréquentant les activités

Une personne est comptée en fonction de son choix d'activité. Si elle fréquente 2 activités, par exemple, « danse et musique », elle sera enregistrée 2 fois.

Secteurs	Activités	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009				
Culturel	Musique, théâtre...etc	539	228	679	293	699	326	698	279	737	753	699
	Danse		271		307		313		381			
	Claquettes		70		79		60		88			
Sportif	Gym, musculation, cirque...etc.	1807	1022	1663	904	1779	994	1697	910	1432	1387	1596
	Piscine		785		759		785		787			
STAGES		222		140								
Social	Cyber	34		49	223		277	306	370	217		
Total	Source : Régie activités	2602	2531	2701	2672	2475	2510	2512				

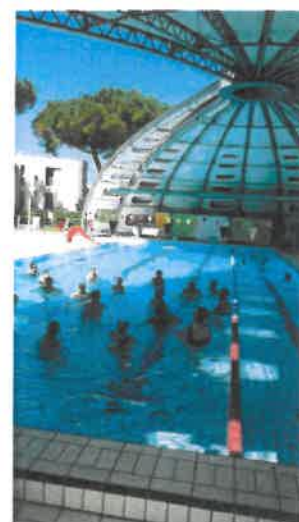
La Piscine : usagers fréquentant la piscine hors activités

Entrées public	TOTAL
2015	22 254
2014	27 776
2013	31 581
2012	35 921
2011	7100
2010	22 334
2009	31 383
Source : Régie piscine	



La fréquentation scolaire et CLSH

2096 enfants ont fréquenté la piscine en 2015
 Les écoles et CLSH de Mougins : 772 enfants
 Les écoles et CLSH du Cannet : 389 enfants
 Collège Cannet : 402
 Collège Mougins : 340
 autres collèges : 193



Les Campelières, un espace utile pour les associations

Les différents locaux utilisés par les clubs et associations sont : la piscine, le gymnase et la salle des Lauriers

Clubs Piscine	LE CANNET	MOUGINS	Autres communes	TOTAL
-Le Challenger Triathlon Le Cannet	4	2	14	20
-L'Association de Plongée ORCA Mougins	16	13	103	132
-Le Cannet Sénior CCAS le Cannet	309			309
-Le Club de l'Age d'Or Mougins	6	75	5	86
-L'association Valentin HAUY Le Cannet	48	19	89	156
-ITEP Mirabel				4
-IME CASTOR				9
TOTAL				716
Clubs Gymnase Et Salle des Lauriers	LE CANNET	MOUGINS	Autres communes	TOTAL
-Bridge	25	12	30	67
-Le Hand-ball Mougins-Mouans-Sartoux Mougins	23	30	163	216
-Le Sport et Loisirs Mouginois, Basket	1	38	25	64
-Mougins Danse 06	0	7	7	14
-PACAM Mougins	8	21	14	43
Le C.C.A.Basket Le Cannet	36	24	12	72
-E.S.C.R Volley-ball Le Cannet	93	29	94	216
-MOM Volley Mougins	52	815		867
TOTAL				1 559

2 275 personnes

Fréquentation totale 2015

Activités du Syndicat	Scolaires et centres loisirs	Clubs et associations	Entrées public piscine
2 307	2 096	1 559	22 254

TOTAL : 28 216

4 - L'ORIGINE DE LA FREQUENTATION DES ACTIVITES

Répartition des usagers qui fréquentent une activité par commune

Une personne est comptabilisée une seule fois même si elle pratique plusieurs activités.

Calcul réalisé sur l'année 2015 (de janvier à décembre)

Usagers	Le Cannet	Mougins	Autres	Mandelieu	Cannes
2307	1005	715	426	17	142



Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières », Année 2015

5 - ANALYSE FINANCIERE ET COMPTABLE

Le financement

Le financement du Syndicat Mixte « Les Campelières » est assuré par la participation de ses membres (les Communes et le Conseil départemental), le produit de ses activités et d'éventuelles subventions et remboursements.

Les cotisations par secteur d'activités

PRODUITS DES ACTIVITES	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Culturel	116 550	131 893	110 952	111 640	110 193 €	108 756
Sportif	96 256	111 363	113 200	121 830	117 215	130 703
Piscine	34 135	56 607	84 675	88 922	92 866	94 961
Sociales	8936	7 237	7352	3 915	3 826	1 628
Billetterie- costumes-avoir				1702	6141	6 480
TOTAUX	255 877	307 100	316 179	333 569	330 241	342 258 €

Les entrées « piscine »

PISCINE	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Droits d'entrée	33 966	25 848,35	68289	66876	56 741	56 514
Bonnets	870	267	2156	1241	995	1 132
Leçons de natation	29 766	14 188	51942	53603	58 907	58 737
	64 603	39 736,28	122 387 €	121 720 €	126 719 €	116 383 €

Source : Régie piscine

La participation des membres

La partie la plus importante du budget correspond à la participation des membres. Statutairement, le Conseil Départemental finance à hauteur de 25% du budget de fonctionnement. Pour les 75% restant, chaque année, le Comité Syndical vote une délibération prévoyant les clefs de répartition de la participation de chaque commune.

Ces clefs sont définies selon les critères mentionnés dans les statuts soit :

- La population de chacune des deux communes,
- Au titre du collège, la fréquentation des élèves en provenance de chacune des communes
- Au titre des diverses activités du C.E.C., clubs, piscine, scolaires, accueils de loisirs participant à ces activités en provenance de chacune des communes.

Clefs de répartition pour 2015

Conseil Départemental 25% soit : 332 600 €
Les clés de répartition s'appliquent sur les 75% restants soit sur : 997 800 €

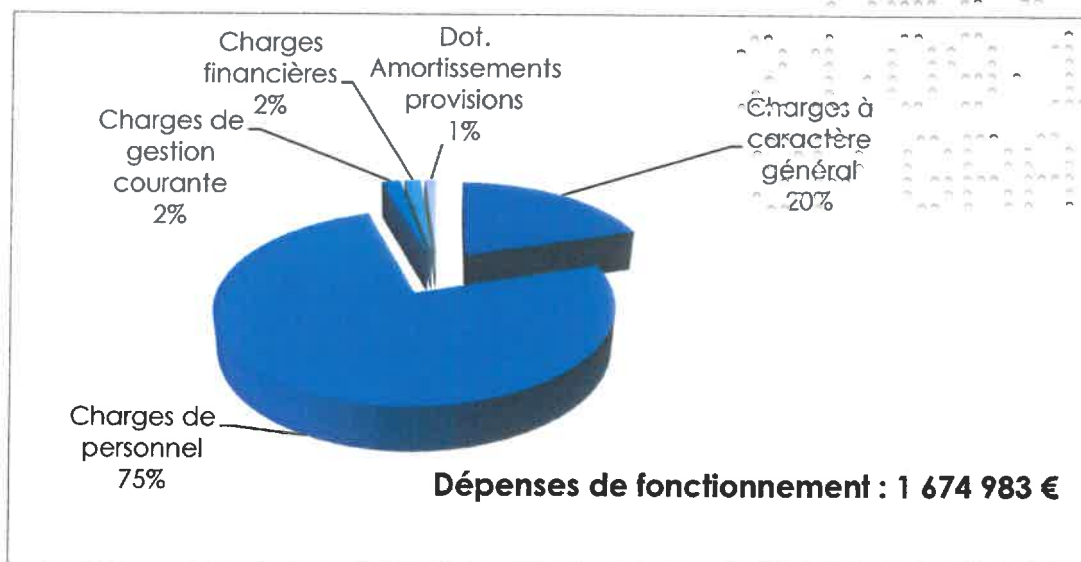
Le Cannet	60,14%	600 076,92€
Mougins	39,86%	397 723,08€

Total 1 330 400,00 €

6 - LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

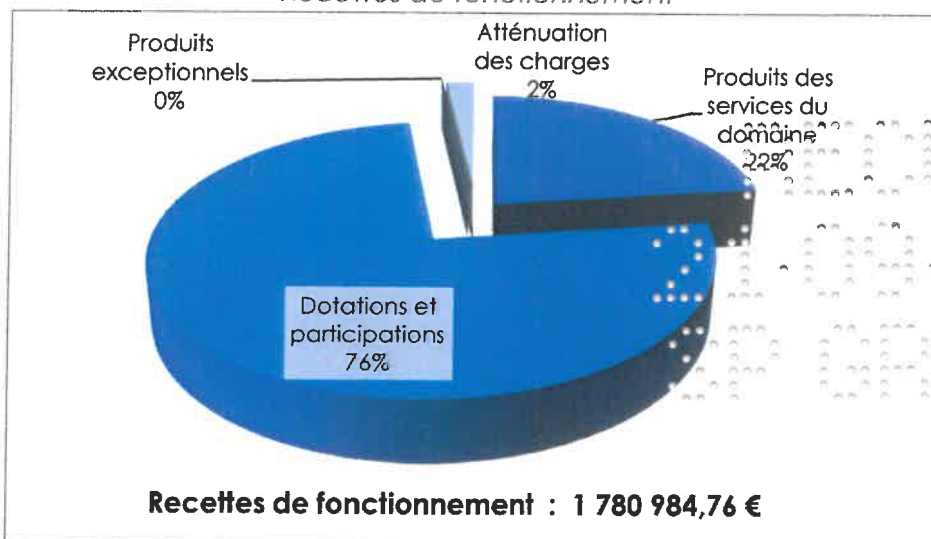
La section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement



chapitre	Nature et évolution des dépenses de fonctionnement	2012	2013	2014	2015
	Rattachement (factures en cours)				
011	Charges à caractère général	366 989,88	346 027,93	323 057,24	335 715 €
012	Charges de personnel	1 203 656,00	1 248 232,71	1 233 539,45	1 259 608,69 €
65	Charges de gestion courante	32 948,22	32 815,93	26 180,15	30 484,12 €
042	Ordre de transfert			23 541	
66	Charges financières	53 022,22	33 377,74	30 770,91	28 164,07 €
67	Charges exceptionnelles	699,00	5 922,76		
68	Dotations aux amortissements et provisions	17 431,13	22 252,36	23 541,54	21 011,04 €
	TOTAUX	1 674 746,97€	1 688 629,43 €	1 637 089,29€	1 674 983,09 €

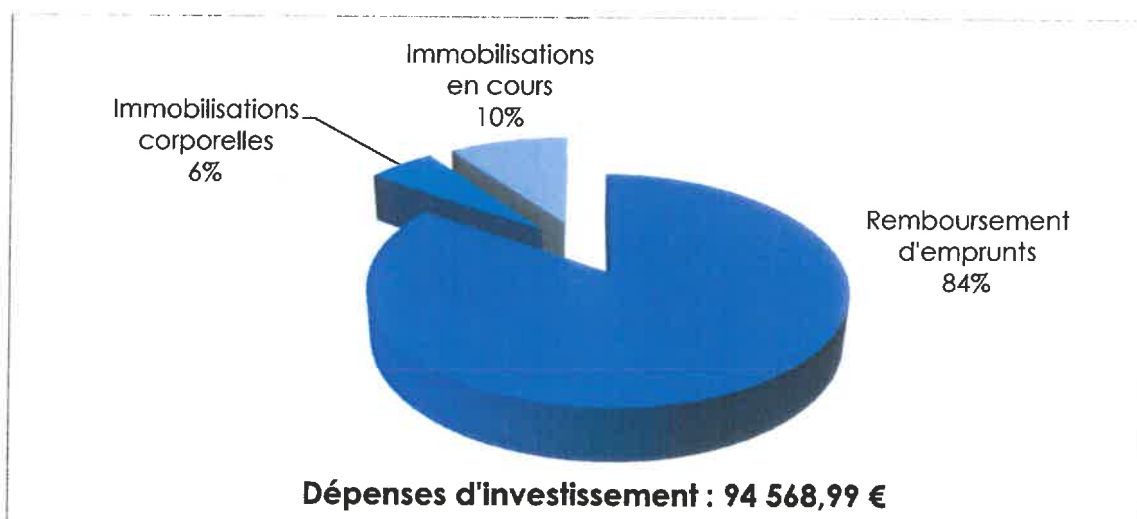
Recettes de fonctionnement



Chapitre	Nature et évolution des recettes de fonctionnement	2012	2013	2014	2015
70	Produits des services du domaine	405 517,41	400 134,54	396 089,43	408 158,54 €
74	Dotations et participations	1 338 069,24	1 350 917,54	1 334 053,21	1 336 500,20 €
77	Produits exceptionnels	2 060,33	2 692,04		96,02 €
13	Atténuation des charges	41 598,77	38 238,15	48 840,22	36 234,00 €
	TOTAUX	1 787 245,75€	1 791 982,27€	1 778 982,86 €	1 780 988,76 €
Pour infos	Excédent reporté	217 142,87€	329 641,64€	276 856	190 423,09 €

La section investissement

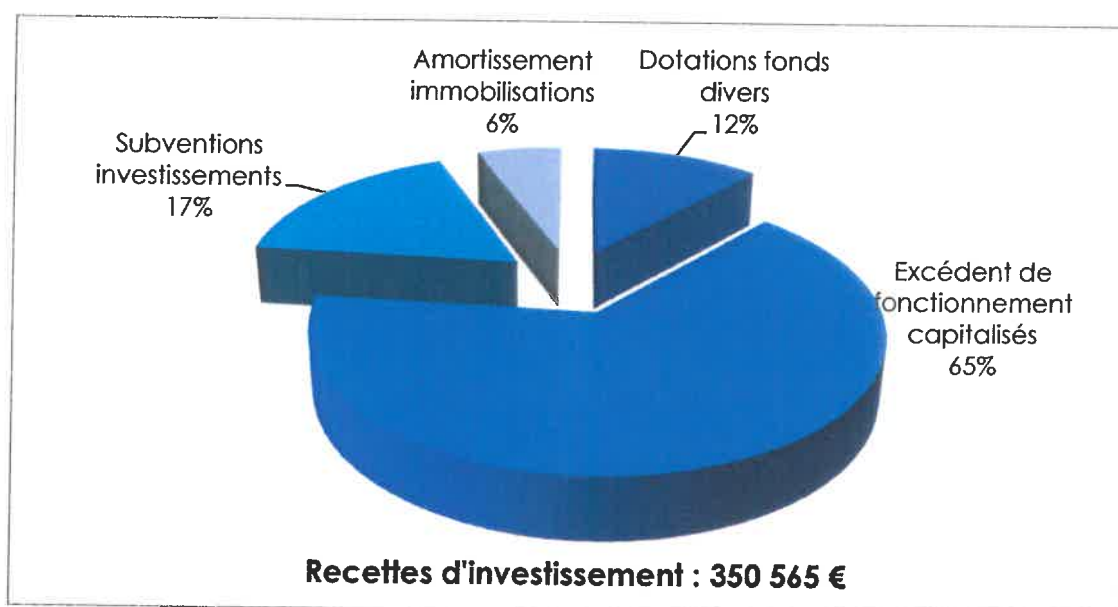
Dépenses d'investissement



Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2015

	Nature et évolution des dépenses d'investissement	2012	2013	2014	2015
13	Subvention d'investissement		5 237,43		
16	Emprunt et dettes assimilées	80 000,00	80 000,00	80 000	80 000,00
20	Immobilisations incorporelles		4 935,00	2000	
204	Subventions d'équipement versées	23 286			
21	Immobilisations corporelles	13 441,46	13 178,67	20 000	5 293,47
23	Immobilisations en cours	150 368,38	448 434,45	250 000	9 275,52
001	déficit			137 514	
	TOTAUX	267 096,02	551 785,55	489 514,00	94 568,99 €

Recettes d'investissement



	Nature des recettes d'investissement	2012	2013	2014	2015
10	Dotations fonds divers	225 740,00	25361	227138,00	40 178,00
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	429 024,51		156 138,24	228 326,72
13	Subventions investissements	212 595,52	25264	12 500,00	61 050,23
21	Immobilisations corporelles	23 286,18		244 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilées				
28	Amortissements des immobilisations	17 431,13			21 011,04
40	Opération ordre de transfert		22252	24 000,00	
	TOTAUX	908 077,34	72 877	508 138,24	350 565,99 €

DELIBERATION N° 2 DU 14 SEPTEMBRE 2016

L'An deux mille seize et le quatorze septembre, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du C.E.C., sous la Présidence de Monsieur Richard GALY.

Convocation - affichage

Date de la convocation : 08/09/2016

Date d'affichage : 08/09/2016

Affichage compte-rendu : 21/09/2016

Membres présents : M. Richard GALY, Mme Michèle ALMÈS, Mme Françoise DUHALDE-GUIGNARD, M. Norbert MENCAGLIA.

Membre(s) représenté(s) : Mme Marie-Louise MAGGIONI par Mme Michèle ALMÈS.

Membre(s) excusé(s) : Mme Marie-Louise MAGGIONI, M. Patrick TAMBAY.

Membre(s) absent(s) : NEANT.

Nombre de Membres

Afférents au Comité Syndical : 4

En exercice : 6

Qui ont pris part à la délibération : 5

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1/2016

Monsieur le Président expose :

La présente décision modificative a pour objet :

- un besoin de financement supplémentaire pour les travaux de rénovation des vestiaires et des circulations du gymnase des Campelières (phase 3 des travaux).

Pour cela, je vous propose d'utiliser les 92.000,00 €uros du remboursement du sinistre du 03 octobre 2015, par notre assurance, et 25.000,00 €uros sur le poste « dépenses imprévues »

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre 022	Dépenses imprévues	- 25.000,00 €	
Chapitre 023	Virement à la section investissement	+ 117 000,00 €	
Chapitre 77 7788	Produits exceptionnels		92.000,00 €
TOTAL DBM1		92.000,00 €	92.000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre 023 2313	Travaux en cours	117.000,00 €	
Chapitre 021	Virement de la section fonctionnement		117.000,00 €
TOTAL DBM1		117.000,00 €	117.000,00 €

En conséquence de ce qui précède, vous êtes invités à en délibérer.

Résultat du vote :

Exprimés : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical adopte cette délibération

Fait et délibéré à Mougins le 14/09/2016

Le Président
Conseiller régional
1^{er} Vice-Président de la CA des Pays de Lérins



Richard GALY

DELIBERATION N° 3 DU 14 SEPTEMBRE 2016

L'An deux mille seize et le quatorze septembre, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du C.E.C., sous la Présidence de Monsieur Richard GALY.

Convocation - affichage

Date de la convocation : 08/09/2016

Date d'affichage : 08/09/2016

Affichage compte-rendu : 21/09/2016

Membres présents : M. Richard GALY, Mme Michèle ALMÈS, Mme Françoise DUHALDÉ-GUIGNARD, M. Norbert MENCAGLIA.

Membre(s) représenté(s) : Mme Marie-Louise MAGGIONI par Mme Michèle ALMÈS.

Membre(s) excusé(s) : Mme Marie-Louise MAGGIONI, M. Patrick TAMBAY.

Membre(s) absent(s) : NEANT.

Nombre de Membres

Afférents au Comité Syndical : 4

En exercice : 6

Qui ont pris part à la délibération : 5

AUTORISATION D'INCINERATION DE TICKETS POUR LE GALA DE DANSE DE JUIN 2016 PERIMES

Monsieur le Président expose :

Il nous reste des tickets d'entrée, invendus, concernant le gala de danse qui a eu lieu le 18 juin 2016 à La Palestre.

Chaque ticket représente une valeur unitaire de 10,00 Euros.

Je vous propose de faire procéder, par la trésorerie, à l'incinération de ces tickets devenus périmés soit :

- Tickets du n° 577 au n° 600 et du n° 659 au n° 900 inclus.

En conséquence de ce qui précède, je vous demande l'autorisation d'incinérer les tickets du gala de danse du 18/06/2016 périmés.

Résultat du vote :

Exprimés : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical adopte cette délibération

Fait et délibéré à Mougins le 14/09/2016

Le Président

Conseiller régional

1^{er} Vice-Président de la CA des Pays de Lérins



Richard GALY